

21 partis d'opposition se sont regroupés pour faire bloc contre Andry Rajoelina. Ce groupement, baptisé RMDM (Groupement des partis d'opposition pour la démocratie), a désigné à sa tête le président du TIM, Marc Ravalomanana. Le groupement revendique pour son chef l'attribution du statut légal du chef de file de l'opposition. Un autre groupe de partis d'opposition a contesté cette désignation et a indiqué avoir en projet la création d'un autre regroupement sous l'égide de Lalatiana Ravalomanana (parti Manda/MFP). Le TIM et le Manda ont reçu le récépissé du ministère de l'intérieur officialisant leur appartenance à l'opposition.

Une proposition de loi relative au statut légal du chef de file de l'opposition a été déposée à l'Assemblée nationale par les partisans d'Andry Rajoelina. Elle vise à modifier la loi de 2011 qui n'a jamais été mise en application, dans le but, affirme Marc Ravalomanana, de limiter les prérogatives du chef de l'opposition. Ce dispositif prévoit notamment que le chef de file de l'opposition est obligatoirement député, ce qui exclut d'emblée l'ancien président, qui ne possède aucun mandat électif. La proposition, adoptée par l'Assemblée nationale, a été rejetée par les 16 députés du TIM. Transmis au Sénat, le texte n'a pas été adopté par la majorité HVM, qui a repoussé son examen à une prochaine session. Marc Ravalomanana a saisi la SADC. Le TIM a décidé de ne pas briguer le poste de 7e vice-président de l'Assemblée nationale qui lui revenait de droit. Pour le parti, le texte voté est contraire à la Loi fondamentale. Son adoption est qualifiée de manœuvre politique du parti au pouvoir pour contrôler l'opposition.

Le KMF/CNOE s'est prononcé en faveur de la radiation des partis qui ne participent pas aux élections. « *Un parti qui ne remplit pas son devoir, ne mérite même pas d'exister. C'est pourquoi il est nécessaire que l'Etat prenne acte par rapport à cela* », a-t-il déclaré. La société civile souhaite par ailleurs que tous les candidats à une élection soient présentés par un parti politique.

Avantages parlementaires : en attente du règlement intérieur. *L'Express* titre « **Les députés bafouent la politique d'austérité.** » Les questions d'indemnités et des divers avantages dont ils revendiquent l'attribution sont au centre des débats que les élus ont tenu à huis clos. La loi de finances rectificative ayant été adoptée par voie d'ordonnance, il n'est plus possible de la modifier. Les revendications des élus ne pourront être satisfaites que dans le cadre du règlement intérieur de l'Assemblée. La dotation d'un véhicule pour chaque élu a été momentanément retirée du débat mais les élus ont obtenu la désignation de deux conseillers techniques alors qu'ils bénéficient déjà chacun de cinq assistants. Les effectifs salariés pris en charge par l'Assemblée sont actuellement estimés à plus d'un millier de personnes.

Andry Rajoelina met la pression sur ses ministres pour réaliser ses promesses. Dans une lettre adressée au gouvernement, il interpelle les hauts responsables sur la nécessité de fournir des résultats concrets et rapides pour accomplir ses promesses présidentielles. Accélérer le rythme du développement et du changement afin de rattraper en 5 ans les retards cumulés de développement du pays. Il demande également l'intensification des projets sociaux pour atténuer la dureté de la vie et aider les couches vulnérables à se relever et la mise en place d'une politique de protection sociale efficace.

Les élections communales et municipales se tiendront le 27 novembre. La campagne officielle ouvrira le 5 novembre. La HCC préconise le maintien en fonction des conseillers municipaux et communaux sortants au-delà de la fin de leur mandat qui arrive à son terme le 22 septembre. Le projet de remplacement des maires par un président de délégation spéciale (PDS), comme le président de la République l'avait envisagé, serait abandonné.

Le CFM prévoit d'élaborer une Charte de bonne conduite pour les candidats. Le chantier ouvert par le CFM devrait également permettre de faire le bilan des points forces et faiblesses des chartes élaborées pour la présidentielle et les législatives.

Liste électorale - La CENI veut rétablir les noms retranchés par la voie d'ordonnance prise par le tribunal de première instance. En raison de la révision de la liste après le 1er tour de la présidentielle, de nombreux électeurs ne figuraient plus dans la liste utilisée pour les législatives. Cela serait dû, entre autres, au retranchement des doublons ou encore à la réorganisation des bureaux de vote. La première opération consiste en fait à régulariser le cas de 500 000 électeurs qui ont pu voter aux présidentielles mais qui n'ont pas pu s'acquitter de leur devoir électoral lors des dernières législatives, au motif que leurs noms ont disparu de la liste. La seconde opération vise à extraire les 115 000 doublons encore constatés.

L'élection communale d'Antananarivo est au centre de toutes les préoccupations des politiques. Marc Ravalomanana pourrait se porter candidat mais l'échec de son épouse Lalao à résoudre la situation anarchique et l'insalubrité qui prévalent dans la capitale pourrait lui porter préjudice, à lui et à son parti. La ville d'Antananarivo est un bastion que les régimes en place successifs convoitent. Elle ne se laisse pas facilement conquérir. De tout temps, ses électeurs ont eu l'esprit frondeur, manifestant une certaine défiance envers le pouvoir central. Les rapports tendus entre l'Etat et la commune se traduisent par des blocages budgétaires qui nuisent au développement de la capitale et à son image, analyse *Midi*. A l'approche des municipales, un conflit est né de la volonté du gouvernement de procéder à la rénovation du stade de Mahamasina, propriété de la commune.

Madagascar se prépare à la venue du pape François, 30 ans après la visite de Jean-Paul II. Le pape foulera la terre malgache le 6 septembre avant de faire un saut à Maurice le 9 et quitter définitivement la Grande Île le 10. La messe qui sera célébrée devrait accueillir plus de 800 000 personnes. Pas moins de 7 500 éléments des forces de l'ordre seront mobilisés pour assurer la sécurité des événements. A l'approche de l'arrivée du pape, la capitale fait peau neuve et amène à l'adoption de nouveaux comportements, note *Midi*.

Le rapport annuel des Etats-Unis sur la situation des droits humains à Madagascar ne constate pas d'amélioration de la situation. Le bilan est négatif, notamment pour la liberté d'expression, y compris la liberté de presse qui a été parfois restreinte, suite à l'application du code de la communication. Le Département d'Etat mentionne également des cas de violation des libertés de rassemblement pacifique, à plusieurs reprises en 2018. La lutte contre la corruption fait également partie des points auxquels la Grande île a obtenu de mauvaises notes. Les Etats-Unis déplorent le fait que la plupart des enquêtes menées, relatives à des dossiers de corruption, n'ont pas abouti à une décision judiciaire ni à la mise en accusation des responsables de rang supérieur.

La mission de sécurisation menée par l'armée dans la Zone rurale prioritaire de sécurité (ZRPS) Alpha se poursuit. Et ce, écrit *Newsmada*, « en dépit des dénigrements et manœuvres d'intimidation auxquels s'acharnent des chefs de dahalo et autres maquignons qui ont vu baisser leurs chiffres d'affaires après l'opération ». Le général commandant de la ZRPS a expliqué que la campagne de calomnie menée par ces bandits en col blanc a pour but de salir l'image des « pacificateurs ».

Le président de la République s'est rendu à Tsaratanàna et à Maevatanana, deux zones classées rouges en termes de sécurité, pour la pose de la première pierre de la construction d'une « base opérationnelle avancée » de l'armée. La base de Tsaratanàna est une base pilote, cinq bases du même type seront mises en place. Les soldats participants à une mission de six mois se verront attribuer une prime et un avancement exceptionnel.

Implication des membres de l'administration et des forces de sécurité dans des réseaux de dahalo : le premier ministre affirme que ces réseaux seront « rapidement », démantelés et leurs membres sanctionnés, quel que soit leur statut ou leur grade.

Exécution de deux supposés dahalo à Ambohimahasoa début août : des versions contradictoires. Un représentant de la famille des personnes abattues par les policiers a apporté son témoignage sur les circonstances dans lesquelles le drame est survenu. Les suspects étaient des dahalo notoirement connus. Des villageois avaient porté plainte contre eux. Le ministère de la sécurité publique a dépêché sur place des enquêteurs de l'inspection générale de la police nationale.

Vindictes populaires. A Arivonimamo, une famille a tenté de brûler vif son voleur. Cinq personnes ont été arrêtées. L'homme avait été pris en flagrant délit de vol à la tire sur le marché de la commune. **Six voleurs de vanille ont été lynchés à mort à Vohémar.**

Policiers lynchés à Fénérive-Est : procès attendu pour les détenus. Près d'un an après l'affaire, le lynchage à mort de trois inspecteurs de police n'est pas encore élucidé. Les 18 prévenus, dont trois chefs fokontany, ont été placés sous mandat de dépôt. Les dossiers ont été transmis au tribunal. Suspectés d'être des bandits, les trois inspecteurs ont été tabassés à mort par une foule furieuse. Les 18 détenus se sont fait arrêter par les forces de police venues procéder à une arrestation massive, quelques jours après le triple homicide.

Si les auteurs principaux de kidnappings ont été arrêtés et jetés en prison par dizaines, les commanditaires restent non identifiés. Une situation qui ternit le bilan de la lutte contre l'insécurité dont l'arrêt des rapt de nationaux et d'étrangers est l'une des réussites dont se prévaut le secrétaire d'Etat à la gendarmerie. En matière d'enlèvements comme en matière de vols de bovidés, les forces de sécurité échouent encore à appréhender les commanditaires et à démanteler les réseaux de « bandits en col blanc. »

Onze kidnappeurs d'un Indien nationalité française, à Ankadivato le 5 août, ont été interpellés à Fianarantsoa. La victime et sa famille avaient choisi de ne fournir aux enquêteurs aucun renseignement sur ce qui s'est réellement passé et aucune plainte n'avait été déposée. La libération de la victime est intervenue après versement d'une rançon.

Andry Rajoelina a recadré la magistrature. « Les magistrats ne sont pas au-dessus de la loi. Ce n'est pas parce qu'on est magistrat qu'on ne peut pas être sanctionné », a lancé celui qui, selon les dispositions constitutionnelles, préside le CSM. L'impunité des magistrats, le corporatisme au sein du corps, les mauvais comportements, la corruption qui gangrène le système judiciaire ou encore la lenteur dans le traitement des dossiers, ont été pointés par le chef de l'Etat.



Torture et violences policières : le cri d'alarme de la CNIDH qui dénonce « la dégradation des conditions de détention au niveau des établissements pénitentiaires ». Elle dénonce également « la pratique masquée d'actes de tortures et de traitements cruels, inhumains et dégradants caractérisés par la détention provisoire prolongée » et pointe du doigt « des pactes villageois ou « dina » non-homologués [qui] imposent une légitimation de la torture, parfois attentatoire à la vie des victimes. » La CNIDH rappelle qu'aucun jugement n'a encore été rendu dans l'affaire Antsakabary. **La lutte contre la torture pourrait déboucher sur l'élaboration d'un texte de loi.** Tel est le souhait du représentant du Haut-Commissariat aux droits de l'homme, en partenariat avec l'ACAT et le ministère de la justice.

Exécution sommaire à Ampefiloha. « Une bavure qui ternit l'action de la police », titre Midi. La scène est passée en boucle sur les réseaux sociaux après avoir été diffusée sur une chaîne de TV privée. Un homme, auteur d'un braquage dans ce quartier de la capitale, a été achevé sous les yeux des nombreux passants et d'enfants alors qu'il était à terre, désarmé, blessé et suppliant qu'on l'épargne. Le ministre de la sécurité publique a annoncé que l'inspecteur de police en cause avait été placé en détention provisoire.

Des militaires qui assuraient une patrouille dans un quartier périphérique de la capitale ont violenté un client et trois membres d'une famille du propriétaire d'un bar. Les victimes ont partagé les photos sur Facebook. Une plainte a été déposée.

A Morombe, des paysans se plaignent des abus de pouvoir des militaires, accusés de procéder à des arrestations arbitraires assorties de menaces de mort et d'accaparement de troupeaux.

Le premier ministre a recadré sans ménagement les hauts responsables de la police. Les entorses au respect de la loi et de la discipline, le corporatisme, la mauvaise gestion des ressources humaines, la corruption et les abus, toutes ces plaies dont souffre la police nationale ont été passées en revue par le chef du gouvernement. Le but, affirme-t-il, « est la reconquête de la population et le rétablissement de l'image des forces de l'ordre, dont la police nationale. »

Une enveloppe budgétaire est annoncée pour construire de nouveaux établissements pénitentiaires « permettant d'accueillir les détenus, selon les normes et dans le respect des droits humains. » Le ministère entend pouvoir proposer un travail aux détenus qui en sont aptes. « Les travaux forcés, comme sentence prononcée, n'existent pratiquement plus. La réalité c'est que les maisons de force ne disposent pas d'espace où on peut mettre les détenus au travail », explique une haute responsable du ministère de la justice. L'objectif est de disposer de 15 000 places, ce qui nécessite de doubler les crédits affectés à l'administration pénitentiaire.

De juin 2018 à juin 2019 le Pôle anti-corruption a reçu 393 dossiers dont 141 de la Chaîne pénale anti-corruption et 252 nouvelles affaires. 78 dossiers ont été jugés.

La Cour criminelle ordinaire du Pôle anti-corruption est enfin opérationnelle. Plusieurs affaires criminelles impliquant de « gros poissons » sont au programme. Elle compte procéder au jugement d'environ 70 dossiers d'ici la fin de l'année, au cours de sept autres sessions. Des dossiers ayant défrayé la chronique ces dernières années et impliquant des personnalités devraient connaître ainsi leur dénouement. La femme d'affaires Claudine Razaimamonjy a été l'une des premières personnes à comparaître devant la juridiction. Elle a été condamnée à sept ans de travaux forcés et à une amende de 100 millions Ar pour une première affaire. Une instruction est en cours pour deux autres dossiers le concernant. Une autre femme d'affaires, Marie Jocelyne Léonard Razafindrakobisoa, est poursuivie pour d'importants détournements sur des marchés publics.

Trois autres personnalités devraient avoir à répondre de leurs actes : l'homme d'affaires Mbola Rajaonah et l'ancien DG des services fonciers, Hasimipirenena Rasolomampionona, député de Fandriana ainsi que le député de Mahabo, Ludovic Adrien Raveloson. Certaines affaires impliquent d'anciens membres du gouvernement, dont le statut fait que leur jugement est du ressort de la HCJ. L'aval de l'Assemblée nationale est nécessaire.

L'ancienne ministre de la population, Onitiana Realy, aurait été frappée par une interdiction de sortie du territoire suite à des suspicions de détournement de deniers publics. Les soupçons portent sur l'exercice comptable 2017. Son époux, Briand Andrianiriana se trouverait dans la même situation.

Les anciens hauts fonctionnaires sont appelés à effectuer la restitution des avantages qu'ils ont acquis durant leur mission. Annoncées par le ministère de l'économie et des finances, des procédures de décompte général des biens publics sont lancées. Une liste publique mentionnant les véhicules et les bâtiments de l'Etat sera disponible sous peu pour signifier aux récalcitrants qu'il importe de restituer les biens publics indument conservés.

Détournement de fonds à la Croix-Rouge malgache : 4 ans de prison ferme pour une dizaine de personnes. Le président ainsi que le secrétaire général figurent parmi les responsables incriminés. Le scandale avait fait grand bruit en avril 2018 à la suite d'un communiqué de la Croix-Rouge norvégienne, son principal bailleur. Un million d'euros aurait été détourné. Une convention de partenariat a été signée entre la nouvelle présidente de la Croix Rouge et le nouveau DG du Bianco, Laza Eric Donat Andrianirina.

200 femmes victimes d'exploitation dans les pays du Golfe ont été rapatriées depuis le début de l'année. Le dernier rapport du Département d'Etat sur la traite de personnes se félicite des efforts engagés par le gouvernement. Les tentatives d'expatriation illégales se poursuivent néanmoins. Alors qu'elles étaient sur le point de prendre un vol à destination de l'Arabie Saoudite, sept travailleuses ont été interceptées par les agents de la PAF à l'aéroport d'Ivato. Deux individus, dont une femme, soupçonnés de traite de personnes, ont été arrêtés par la gendarmerie à Antsirabe.

Les grossesses précoces touchent 48 % des jeunes filles dans la région Atsimo Andrefana. Toute l'île est concernée par ce phénomène, et une très grosse majorité des grossesses précoces se rencontrent dans les milieux défavorisés. Les parents des adolescentes portent parfois une lourde responsabilité dans de telles situations, encourageant les mineures à se marier ou à se prostituer.

La polémique s'intensifie sur la réforme du calendrier scolaire. La décision du premier ministre d'entériner le retour à l'ancien calendrier et aux anciens cycles scolaires surprend la société civile qui avait été associée à une réforme jugée essentielle. Ce plan vise, entre autres, à lutter contre l'abandon scolaire.

Le gouvernement se fixe pour objectif **la création de quatre nouvelles universités** à Antsirabe, Fénérive Est, Soavinandriana et Morondava. La construction de six autres universités devrait commencer en 2020.

13 cas de peste ont déjà été identifiés pour la nouvelle saison. Les autorités sanitaires sont inquiètes. La multiplication actuelle des feux de brousse risque de pousser les rats vers les zones habitées. Des sanctions sont annoncées. Le ministère va engager la lutte contre les décharges sauvages. Assainir la capitale et ses faubourgs constituent une urgence absolue. Une loi régira l'enterrement et l'exhumation des victimes de la peste mais le ministère s'attend, comme en 2017, à d'éventuels refus des règles sanitaires édictées.

Une cellule de lutte contre la cybercriminalité a été installée au ministère de la communication. Elle aura notamment pour mission de défendre les victimes et de s'attaquer aux auteurs de troubles. *Midi* accuse les entités en charge de cette lutte de ne pas être réellement opérationnelles. L'utilisation inappropriée des réseaux sociaux se développerait en toute impunité, *Facebook* serait devenu une arme de dénigrement et/ou de déstabilisation. Un candidat malheureux à l'élection présidentielle, de nationalité française et résidant en France ne cesserait de proférer de violentes attaques contre Andry Rajoelina et ses proches, sans réactions des autorités malgaches.

Visite papale : un fidèle d'une secte arrêté pour diffamation. Il avait publié sur *Facebook*, à travers un compte *fake*, que son église était opposée à la visite pontificale et que des manifestations seraient organisées à cette occasion.

La Grande Île ne disposerait plus que de cinq ans pour sauver ses richesses naturelles d'après les scientifiques participant au congrès de l'Association pour la biologie et la conservation tropicale. La destruction de l'environnement connaît un rythme effréné. D'où la nécessité de prendre des mesures urgentes, dans le cadre d'un renforcement de l'Etat de droit. Les scientifiques ont lancé un appel de détresse au président de la République, qui n'a pas répondu à l'invitation qui lui a été adressée. Ils lui demandent de s'engager personnellement.

La 18e conférence des parties de la CITES a validé le plan d'action proposé par Madagascar sur les bois de rose, d'ébène et de palissandre. Le pays bénéficiera d'un appui de l'UE et de la Banque mondiale pour fiabiliser l'inventaire des stocks et la traçabilité des bois précieux. Le ministère de l'environnement a présenté les engagements de l'Etat et a souligné que « **Madagascar n'a pas l'intention de vendre les stocks de bois précieux sans avoir rempli certaines conditions, dont le contrôle des stocks, l'étude des risques sur l'exploitation illicite et surtout les capacités nécessaires à disposition du pays en matière de contrôle forestier.** » En cas de décision de commercialisation des stocks, la valorisation locale sera priorisée.

Le durcissement des règles de coupe de bois imposées pour l'ensemble des essences a eu pour effet de faire **flamber les prix du charbon de bois**, principale source d'énergie des ménages. La coupe d'un arbre devra être compensée par la plantation de 50 autres. L'enjeu est de sensibiliser la population à utiliser des combustibles de substitution.

Selon la Cour spéciale du bois de rose, le dossier concernant **l'opérateur Johnfrince Bekasy** serait en phase final d'instruction. Le dossier remonte en 2015 lorsque l'opérateur avait été soupçonné d'être mêlé à un trafic de bois de rose et à du blanchiment d'argent. Certains dossiers, notamment celui de Singapour, impliquent **des personnalités qui relèvent de la HCJ. 16 dossiers ont été transmis à la Cour spéciale depuis sa mise en place** en juillet 2018. Tout récemment la Cour a condamné 19 personnes à 20 ans de travaux forcés. 59 rondins de bois de rose ont été saisis à Fénérive Est. Deux personnes ont été placées en garde à vue.

La cour d'appel de Toamasina a rejugu l'affaire du bateau Flying soupçonné de trafic de bois de rose, interpellé dans les eaux territoriales en décembre 2018. L'audience a une nouvelle fois déçu les défenseurs de l'environnement qui accusent les autorités de laxisme. Les associations de protection de l'environnement ont dénoncé le manque de sérieux de l'enquête. Clovis Razafimalala, militant écologiste, avait proposé à l'Etat de trouver et payer un avocat pour le défendre, mais il n'a jamais obtenu de réponse. Le verdict est attendu pour le 18 septembre.

222 tortues Radiata rapatriées des Comores à Madagascar. Elles ont été interceptées par les douaniers qui ont interpellé quatre Malgaches et deux Comoriens. Cette filière d'exportation illégale est régulièrement mise en cause depuis 2015.

Partisans et adversaires du projet minier « Base Toliara » continuent de s'affronter par communiqués interposés. Les principaux médias, tous favorables au projet, affirment que les tensions sociales s'apaisent et que la population locale a fait des concessions. Le Collectif Tany et le Craad-OI affirment qu'en dépit de la campagne médiatique menée par « Base Toliara » la lutte contre le projet se poursuit.

Exploitation d'ilménite de QMM : la société civile réclame des évaluations sociales et environnementales, conformément au cahier des charges de la compagnie minière. La plateforme de la société civile de Taolagnaro a dressé la liste des points sur lesquels elle souhaite obtenir des éclaircissements, 10 ans après la mise en exploitation du gisement.

Des sites d'exploitation aurifère aux mains d'opérateurs Chinois ont été fermés par décision gouvernementale pour non-respect des cahiers des charges, poursuite de l'exploitation au-delà des délais impartis et usage de produits prohibés nuisibles à la santé des populations et à l'environnement. Neuf ressortissants chinois impliqués dans une activité d'exploitation aurifère illicite à Betioky Atsimo, ont été placés en garde à vue. Huit collaborateurs, dont des femmes, étaient arrivés récemment dans le pays en tant que touristes.

5 000 demandes de permis miniers en instance. Le ministère des mines a gelé la délivrance de permis miniers depuis 2012. 5 000 demandes de permis miniers sont en instance alors que 2 000 permis sont actuellement détenus par des opérateurs qui, pour la plupart, ne sont pas passés à la phase d'exploitation. Suspendu à l'EITI, Madagascar tente d'élaborer des stratégies de normalisation de cette activité. L'Etat prévoit de délivrer de nouveau des permis, 1 050 avant juin 2020. Leur délivrance sera soumise à des critères stricts, affirme le ministre.

L'Office national de l'environnement (ONE) va intégrer la société civile dans le processus d'évaluation environnementale, notamment dans le secteur extractif. L'office travaillera en collaboration avec l'Alliance Voahary Gasy et le mouvement Rohy ainsi qu'avec la coopération allemande.

L'élaboration d'un projet de loi sur la sécurisation des droits fonciers communautaires est en cours. Un dialogue national a été lancé. Devrait notamment être pris en compte le mode de vie de l'ethnie Mikea qui bénéficie d'un statut particulier.

Reboisement national : 96 % de l'objectif annuel atteint, selon *Newsmada*. Début juillet, 38 500 des 40 000 ha à reboiser ont déjà été traités. En trois mois, 3.100.000 jeunes plants de mangroves ont été mis en terre dans trois régions. Le ministre de l'environnement a rappelé que ces opérations s'inscrivent dans le cadre du « *Vina* » du président de la République qui consiste à couvrir de forêts le territoire national. Le ministère de la défense s'est engagé pour sa part à couvrir d'arbres 10.000 ha. **Il reste que si le monde s'émeut face aux incendies sans précédent qui ravagent la forêt amazonienne, à Madagascar, c'est l'île entière qui se consume.** Et ce, dans un silence quasi assourdissant des autorités, écrit *RFI*

Le parc national d'Ankarafantsika est gravement menacé par les migrations de populations du Sud qui mettent en culture les terres qu'ils défrichent et produisent du charbon de bois.

« Après la mise en concession de terrains agricoles, c'est au tour des parcs nationaux », écrit *La Vérité*. Les gestionnaires de réserves naturelles mettront en location une partie des zones protégées dans le but de permettre leur autonomie financière. Le tourisme de luxe sera privilégié car « *mieux adapté à la conservation.* »

Conférence globale de programmation du Fonds vert pour le climat de Songdo (Corée du Sud) - Madagascar renouvelle ses engagements. Le ministre de l'environnement a exposé les efforts entrepris par Madagascar pour atteindre les engagements souscrits : augmentation de la capacité de séquestration des puits de carbone de 32 % et réduction des émissions de gaz à effet de serre de 14 % d'ici à 2030.

Aménagement urbain : « *Tana Masoandro* » inséré dans le projet TaTom. Le projet d'extension des agglomérations d'Antananarivo et de Toamasina (TaTom) contient la mise en place du sous-centre urbain dénommé « *Tana Masoandro* », annoncée par Andry Rajoelina durant sa campagne présidentielle. Objectif : créer une nouvelle ville sur la rive Ouest de la rivière Ikopa et couvrant 1 000 ha. Le projet TaTom, à l'étude avec des techniciens japonais depuis près de 3 ans, est à la recherche de financements (200 millions de dollars pour le seul « *Tana Masoandro.* ») La construction prévue, sur une durée de 5 ans, exige le remblayage de 280 ha de zones humides qui protègent la capitale des inondations. Le syndicat des enseignants-chercheurs, le Seces, a alerté les autorités sur **les risques que font courir les remblayages sauvages** dans la plaine d'Antananarivo.

Une quarantaine d'étudiants ont obtenu une bourse du gouvernement chinois. Madagascar détient le record du nombre d'étudiants boursiers de l'Etat chinois, au nombre de 700 depuis l'établissement des relations sino-malgaches en 1972. Environ 2 000 Malgaches ont par ailleurs bénéficié de stages et de formations dans divers domaines en Chine.

31/08 - La 7^e édition de la Conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique (TICAD 7) a été l'occasion de renforcer les liens entre Madagascar et le Japon. Plusieurs accords et conventions de partenariat ont été signés. De nombreux contacts ont été pris avec le secteur privé japonais. Le premier ministre Shinzo Abe a exprimé sa volonté d'appuyer la Grande île dans la réalisation du programme Initiative pour l'émergence de Madagascar. Le chef de l'Etat aurait également eu des entrevues prometteuses avec la directrice de l'UNICEF et avec le nouveau DG de la FAO.

Le rapport d'évaluation des politiques publiques et des cadres institutionnels des pays les plus pauvres d'Afrique, émis par la Banque mondiale, fait le constat que **le développement de Madagascar stagne**, après avoir connu des perspectives plus favorables en 2010.

Les industries malgaches sont menacées par des importations massives. Les plaintes s'accumulent auprès de l'Autorité nationale chargée des mesures correctives commerciales. Des enquêtes sont menées dans trois secteurs. Des droits de douane additionnels ont été appliqués à ces importations. L'OMC a été saisie.

Le DG de la Jirama, Olivier Jaomiaray, a été limogé. Il occupait le poste depuis avril 2017. Les problèmes d'approvisionnement en eau dans plusieurs quartiers d'Antananarivo suscitent le mécontentement des habitants. Des coupures d'électricité sur une base presque journalière, dans plusieurs villes du pays, viennent rallonger la liste des nombreux problèmes qui affectent l'entreprise publique. La rénovation du secteur de l'énergie est au cœur du partenariat

entre la Banque mondiale et le gouvernement. L'Etat se donne deux ans pour le redressement de la Jirama, un objectif qui paraît bien ambitieux pour cette société d'Etat « *en situation de ruine depuis des décades* », estime *Tribune*.

L'Economic development board of Madagascar (EDBM) met en place un programme d'appui au développement des projets touchant le secteur de l'agri-business. L'objectif consiste à faciliter les relations d'affaires entre les investisseurs nationaux et étrangers dans la perspective d'atteindre l'autosuffisance alimentaire de la Grande île.

Andry Rajoelina au Japon : « *L'autosuffisance alimentaire, un défi national.* » A la veille de l'ouverture de la TICAD7, le chef de l'Etat a déclaré que « *l'autosuffisance alimentaire représente un défi national prioritaire (...) se traduisant en actions concrètes pour des réalisations quantifiables et mesurables* ». Pour lutter contre ce fléau, il est primordial d'augmenter les surfaces cultivables et de doubler les rendements agricoles. Un appel a été lancé à l'endroit des partenaires japonais et étrangers.

Marchés publics - Des irrégularités dans 50 % des cas, selon la présidente de la Commission nationale des marchés publics. Dans la majorité des cas elles portent sur la non-publication des appels d'offres. Il y aurait une grande part de non-maîtrise des procédures dans ces irrégularités. La situation devrait s'améliorer avec la création de guichets uniques.

Les premiers résultats du recensement révèlent un doublement de population en 25 ans. La croissance démographique annuelle moyenne atteint 3,01 %. À ce rythme très soutenu, la population va encore doubler d'ici 2040. Pour le ministre de l'économie, si la croissance économique actuelle permet pour le moment de faire face à ce boom démographique, le pays a un vrai challenge à relever. La pression démographique risque de compromettre l'émergence économique du pays. « *« L'Etat doit être en première ligne pour mener une véritable bataille contre une démographie galopante »*, écrit *Midi*.

L'OIT a rencontré la présidente de l'Assemblée nationale en vue d'organiser une formation sur le droit du travail afin que les élus puissent élaborer une proposition de loi concernant la ratification de l'accord signé en juin par Madagascar à Genève.